

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de
l'alimentation

Arrêté du - 8 MARS 2018

**relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un brevet de
technicien supérieur agricole**

NOR : AGRE1806166A

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 612-3-2 et D. 612-1-5 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article D. 811-139 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole,
agroalimentaire et vétérinaire en date du 7 mars 2018,

Arrête :

Article 1^{er}

Les connaissances et compétences attendues pour la réussite dans les différentes options des sections de techniciens supérieurs agricole conduisant à un brevet de technicien supérieur agricole sont définies nationalement en annexes au présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **- 8 MARS 2018**

Pour le ministre et par délégation,

**Le Directeur Général de l'Enseignement
et de la Recherche**


Philippe VINCON

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL DES ATTENDUS DES FORMATIONS CONDUISANT A UN BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE (BTSA)

Annexe 1 : BTSA option agronomie : productions végétales

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt et d'une curiosité réels pour le monde agricole et les métiers de l'agriculture, particulièrement ceux concernés par les productions végétales, est nécessaire à la réussite d'un BTSA de ce secteur. Ces formations peuvent mener à d'autres métiers plus en amont ou en aval de la production.

Le BTSA agronomie : productions végétales (APV) est adapté à l'installation en tant qu'agriculteur ou chef de culture dans le domaine de la production végétale. Il peut aussi conduire à exercer des métiers dans le secteur des services à l'agriculture (conseil, approvisionnement, vente, expérimentation, contrôle, domaine des semences...). Un intérêt est demandé pour la biologie-écologie végétale, l'adaptation de l'activité aux caractéristiques et aux évolutions du marché, la participation au pilotage de l'entreprise agricole ou para-agricole du secteur des productions végétales, la gestion d'un peuplement végétal, la mise en œuvre des agroéquipements, la proposition et la mise en œuvre d'un système de culture. Quels que soient leurs métiers, ces techniciens supérieurs poursuivent deux objectifs : l'amélioration de la production végétale, en termes de qualité, de rentabilité et d'efficience du processus, et la limitation des effets sur l'environnement.

Annexe 2 : BTSA option aménagements paysagers

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt pour les sujets liés à l'environnement, au cadre de vie, à l'exploitation des ressources naturelles et à l'aménagement des espaces et de la nature dans le respect de l'environnement et du cadre réglementaire. Ces formations peuvent mener à des métiers techniques du secteur de l'aménagement et à des métiers du paysage, de la nature, de l'eau et de la forêt à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public.

Le BTSA aménagements paysagers permet d'exercer des emplois liés à l'aménagement et à l'entretien des jardins, des parcs et des espaces verts des particuliers, des collectivités et des infrastructures. Un intérêt est demandé pour l'aménagement des espaces, du cadre de vie et de l'environnement dans une perspective de durabilité : connaissance des végétaux et de leurs conditions d'implantation, analyse des attentes des commanditaires, des usagers et des caractéristiques des sites, mise en œuvre des techniques d'aménagement, planification, conduite et gestion économique de chantiers d'aménagements paysagers, participation au processus d'élaboration de propositions d'aménagements paysagers.

Annexe 3 : BTSA option analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt et d'une curiosité réels pour le monde agricole et les métiers de l'agriculture est nécessaire à la réussite d'un BTSA du secteur de la production. Ces formations peuvent mener à d'autres métiers plus en amont ou en aval de la production.

Le BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE) est le plus adapté à l'installation en tant qu'agriculteur, et peut aussi conduire à exercer des métiers du secteur des services à l'agriculture (conseil, animation, développement, commercialisation, compatibilité...). Un intérêt est demandé pour le contexte professionnel de l'entreprise agricole, la gestion de l'entreprise (économique, financière, humaine), la stratégie de l'entreprise en conciliant des enjeux divers (économiques, sociaux, environnementaux...) et la conduite et la préservation des agro-écosystèmes, concernant à la fois les productions animales et végétales.

Annexe 4 : BTSA option analyses agricoles biologiques et biotechnologiques

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt pour les activités de fabrication de produits agroalimentaires ou de l'analyse en laboratoire. Les BTSA du domaine de la transformation permettent de travailler dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'environnement et de l'analyse médicale.

Le BTSA analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques (ANABIOTEC) est adapté à l'emploi en tant que technicien supérieur dans un laboratoire des secteurs de l'agroalimentaire, de l'environnement et de l'analyse médicale. Le technicien supérieur exercera des fonctions d'analyse, de contrôle ou de recherche et développement. Un intérêt est demandé pour le travail en laboratoire : organisation du fonctionnement du laboratoire en prenant en compte les contraintes normatives, qualitatives, économiques et environnementales ; conception d'un plan de contrôle ; raisonnement du choix et de la mise en place d'un système analytique ; conduite de la réalisation des analyses en autonomie ; participation à la mise en œuvre de procédés biotechnologiques ; participation à des travaux de recherche ou d'expérimentation.

Annexe 5 : BTSA option aquaculture

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt et d'une curiosité réels pour le monde agricole et les métiers de l'agriculture, avec les spécificités attachées à l'aquaculture, est nécessaire à la réussite d'un BTSA de ce secteur. Ces formations peuvent mener à d'autres métiers plus en amont ou en aval de la production.

Le BTSA aquaculture est adapté à l'installation en tant que producteur en aquaculture, dont les principaux secteurs sont l'aquaculture continentale (salmoniculture et pisciculture d'étang) et l'aquaculture marine (pisciculture marine et conchyliculture). Il peut aussi conduire à exercer des métiers du secteur des services à l'aquaculture (conseil et assistance technique, commercialisation). Un intérêt est demandé pour l'analyse et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques, la caractérisation des potentialités des productions aquacoles sur un territoire en prenant en compte le développement durable, la construction d'un processus d'élevage (dans le respect des contraintes réglementaires, du bien-être animal et de l'environnement), la mise en œuvre des équipements aquacoles et la participation au pilotage de l'entreprise aquacole.

Annexe 6 : BTSA option développement de l'agriculture des régions chaudes

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler davantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt et d'une curiosité réels pour le monde agricole et les métiers de l'agriculture dans les DOM-COM est nécessaire à la réussite d'un BTSA de ce secteur. Ces formations peuvent mener à d'autres métiers plus en amont ou en aval de la production.

Le BTSA développement de l'agriculture des régions chaudes (DARC) est adapté à l'installation en tant qu'agriculteur de l'outre-mer. Il peut aussi conduire à exercer des métiers du conseil, du contrôle, de l'animation, du développement ou de la commercialisation. Un intérêt est demandé pour la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole, pour l'orientation de l'activité agricole en prenant en compte le contexte, pour la stratégie de l'entreprise agricole et pour la conduite et la préservation des agro-écosystèmes, concernant à la fois les productions animales et végétales.

Annexe 7 : BTSA option développement, animation des territoires ruraux

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt pour les services à l'agriculture et aux territoires ruraux. Les BTSA du domaine du service permettent de former des techniciens supérieurs polyvalents, dont les fonctions se diversifient, pouvant être employés dans des structures très variées.

Le BTSA développement, animation des territoires ruraux (DATR) permet d'exercer des emplois d'animateurs, de conseillers, de responsables d'événements ou encore de gestionnaires de structure de services (association, syndicat, commune et son regroupement, organisme professionnel...) impliquée dans des actions de développement ou d'offre de service en territoire rural. Un intérêt est demandé pour la mise en œuvre de projets de service en territoire rural (identification du contexte, diagnostic, conception et mise en œuvre du projet, communication, médiation, animation, gestion comptable, financière et budgétaire...) et l'animation d'équipe.

Annexe 8 : BTSA option génie des équipements agricoles

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt et d'une curiosité pour les matériels et équipements agricoles.

Le BTSA génie des équipements agricoles (GDEA) permet de travailler dans tous les secteurs de l'agriculture, dans des structures très variées en tant que technicien supérieur. Cette formation permet d'exercer des emplois divers et variés dans les domaines de la conduite de chantiers, du conseil, de l'assistance technique, de la vente, de la supervision d'entretien et de la gestion des matériels et équipements agricoles au sens large. Un intérêt est demandé pour les agroéquipements, et en particulier pour le numérique et la robotique en relation avec l'agroéquipement : contribution à la conception et à l'adaptation des matériels, formulation d'un conseil en lien avec une problématique d'équipements, participation aux choix stratégiques d'investissement, gestion technico-économique d'un parc matériel, participation aux activités commerciales de l'entreprise.

Annexe 9 : BTSA option gestion et maîtrise de l'eau

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt pour les sujets liés à l'environnement, au cadre de vie, à l'exploitation des ressources naturelles et à l'aménagement des espaces et de la nature dans le respect de l'environnement et du cadre réglementaire. Ces formations peuvent mener à des métiers techniques du secteur de l'aménagement et à des métiers du paysage, de la nature, de l'eau et de la forêt à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public.

Le BTSA gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU) permet d'exercer des emplois qui concernent les installations pour l'utilisation de l'eau par les humains ou pour l'irrigation des cultures, et des emplois liés à la gestion du milieu naturel (conseiller technico-économique, responsable de station de traitement de l'eau, chargé d'études, technico-commercial). Un intérêt est demandé pour les aménagements hydrauliques : conception et gestion d'un aménagement hydraulique, en lien avec l'eau, le territoire et la société ; participation aux expertises techniques sur la maîtrise de l'eau ; élaboration d'un projet hydrotechnique.

Annexe 10 : BTSA option gestion et protection de la nature

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt pour les sujets liés à l'environnement, au cadre de vie, à l'exploitation des ressources naturelles et à l'aménagement des espaces et de la nature dans le respect de l'environnement et du cadre réglementaire. Ces formations peuvent mener à des métiers techniques du secteur de l'aménagement et à des métiers du paysage, de la nature, de l'eau et de la forêt à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public.

Le BTSA gestion et protection de la nature (GPN) permet d'exercer des métiers du domaine de la gestion de la nature (technicien/gestion de chantier en génie écologique, gardes et veille environnementale) et du domaine de la valorisation des espaces et du patrimoine naturels (accueil et activités pleine nature, plan de valorisation, guide interprète). Un intérêt est demandé pour la gestion des espaces et des ressources dans une logique de développement durable : contribution à la production des diagnostics et expertises naturalistes ; participation à des démarches de concertation et de médiation dans un territoire ; conduite d'une opération de génie écologique et une action d'animation du public ; contribution à la conception de projets de gestion environnementale et d'éducation à l'environnement ; conduite des projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature.

Annexe 11 : BTSA option gestion forestière

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt pour les sujets liés à l'environnement, au cadre de vie, à l'exploitation des ressources naturelles et à l'aménagement des espaces et de la nature dans le respect de l'environnement et du cadre réglementaire. Ces formations peuvent mener à des métiers techniques du secteur de l'aménagement et à des métiers du paysage, de la nature, de l'eau et de la forêt à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public.

Le BTSA gestion forestière est adapté pour exercer les métiers de chef de produits forêt-bois et de gestionnaire de forêt, de massif ou de territoire forestiers. Il permet aussi de travailler dans le domaine du conseil, du développement local et de la protection du patrimoine naturel. Un intérêt est demandé pour la gestion de la ressource forestière et le développement des productions forestières dans une logique de développement durable : réalisation de diagnostics préalables à la gestion forestière, participation à la mise en œuvre d'une politique forestière territoriale, conception des interventions en forêt dans une logique de développement durable, organisation de la mobilisation des bois et leur valorisation, contribution à la planification des espaces boisés.

Annexe 12 : BTSA option production horticole

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt et d'une curiosité réels pour le monde agricole et les métiers de l'agriculture, avec les spécificités attachées à l'horticulture, est nécessaire à la réussite d'un BTSA de ce secteur. Ces formations peuvent mener à d'autres métiers plus en amont ou en aval de la production.

Le BTSA production horticole (PH) est le plus adapté à l'emploi de cadre responsable du personnel et/ou responsable de culture. Il peut également conduire à exercer des métiers dans les secteurs du conseil et du développement, de la recherche, de la distribution et de la mise en marché. Il permet aussi de s'installer en tant que chef d'entreprise horticole ou dans le secteur commercial. Le secteur horticole comprend quatre filières : la production florale, l'exploitation de pépinière, l'arboriculture fruitière et la production légumière. Un intérêt est requis pour la biologie-écologie, le fonctionnement d'un agroécosystème et l'analyse de la filière horticole, la participation au pilotage de l'entreprise horticole, la conduite de processus de production horticole sous-abri ou en plein champ, la gestion des ressources humaines et la mise en marché.

Annexe 13 : BTSA option productions animales

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt et d'une curiosité réels pour le monde agricole et les métiers de l'agriculture, avec les spécificités attachées aux animaux d'élevage, est nécessaire à la réussite d'un BTSA de ce secteur. Ces formations peuvent mener à d'autres métiers plus en amont ou en aval de la production.

Le BTSA productions animales (PA) est le plus adapté à l'emploi en tant que technicien supérieur en élevage et productions animales (installation, conseiller en élevage ou agent de développement). Un intérêt est demandé pour le monde du vivant, les systèmes d'élevage, l'analyse de la filière et de son évolution, la participation au pilotage de l'entreprise d'élevage, la conduite d'un processus d'élevage dans le respect de la réglementation relative à la santé, à la sécurité, au bien-être animal et à la protection de l'environnement.

Annexe 14 : BTSA option sciences et technologies des aliments, spécialité aliments et processus technologiques

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt pour les activités de fabrication de produits agroalimentaires ou de l'analyse en laboratoire. Les BTSA du domaine de la transformation permettent de travailler dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'environnement et de l'analyse médicale.

Le BTSA sciences et technologie des aliments (STA) permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur en agroalimentaire au sein d'entreprises de fabrication de produits alimentaires. Il peut également conduire à exercer des métiers en amont ou en aval de la production (qualité, contrôle, recherche-développement, achat/logistique, commercialisation, entretien, maintenance...). Un intérêt est demandé pour la conduite d'un atelier de production, l'animation et le management d'une équipe de travail et la communication, l'analyse d'entreprise dans le système alimentaire, l'analyse et la gestion d'un atelier de production sur le plan technique, les processus de transformation de produits alimentaires, le contrôle de la qualité physico-chimique, microbiologique et organoleptique du produit.

Pour l'option aliments et processus technologiques, un intérêt pour les industries alimentaires est attendu.

Annexe 15 : BTSA option sciences et technologies des aliments, spécialité produits céréaliers

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt pour les activités de fabrication de produits agroalimentaires ou de l'analyse en laboratoire. Les BTSA du domaine de la transformation permettent de travailler dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'environnement et de l'analyse médicale.

Le BTSA sciences et technologie des aliments (STA) permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur en agroalimentaire au sein d'entreprises de fabrication de produits alimentaires. Il peut également conduire à exercer des métiers en amont ou en aval de la production (qualité, contrôle, recherche-développement, achat/logistique, commercialisation, entretien, maintenance...). Un intérêt est demandé pour la conduite d'un atelier de production, l'animation et le management d'une équipe de travail et la communication, l'analyse d'entreprise dans le système alimentaire, l'analyse et la gestion d'un atelier de production sur le plan technique, les processus de transformation de produits alimentaires, le contrôle de la qualité physico-chimique, microbiologique et organoleptique du produit.

Pour l'option produits céréaliers, un intérêt pour les industries céréalières (stockage, meunerie, fabrication d'aliments du bétail...) est attendu.

Annexe 16 : BTSA option sciences et technologies des aliments, spécialité produits laitiers

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt pour les activités de fabrication de produits agroalimentaires ou de l'analyse en laboratoire. Les BTSA du domaine de la transformation permettent de travailler dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'environnement et de l'analyse médicale.

Le BTSA sciences et technologie des aliments (STA) permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur en agroalimentaire au sein d'entreprises de fabrication de produits alimentaires. Il peut également conduire à exercer des métiers en amont ou en aval de la production (qualité, contrôle, recherche-développement, achat/logistique, commercialisation, entretien, maintenance...). Un intérêt est demandé pour la conduite d'un atelier de production, l'animation et le management d'une équipe de travail et la communication, l'analyse d'entreprise dans le système alimentaire, l'analyse et la gestion d'un atelier de production sur le plan technique, les processus de transformation de produits alimentaires, le contrôle de la qualité physico-chimique, microbiologique et organoleptique du produit.

Pour l'option produits laitiers, un intérêt pour les industries laitières est attendu.

Annexe 17 : BTSA option sciences et technologies des aliments, spécialité viandes et produits de la pêche

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt pour les activités de fabrication de produits agroalimentaires ou de l'analyse en laboratoire. Les BTSA du domaine de la transformation permettent de travailler dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'environnement et de l'analyse médicale.

Le BTSA sciences et technologie des aliments (STA) permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur en agroalimentaire au sein d'entreprises de fabrication de produits alimentaires. Il peut également conduire à exercer des métiers en amont ou en aval de la production (qualité, contrôle, recherche-développement, achat/logistique, commercialisation, entretien, maintenance...). Un intérêt est demandé pour la conduite d'un atelier de production, l'animation et le management d'une équipe de travail et la communication, l'analyse d'entreprise dans le système alimentaire, l'analyse et la gestion d'un atelier de production sur le plan technique, les processus de transformation de produits alimentaires, le contrôle de la qualité physico-chimique, microbiologique et organoleptique du produit.

Pour l'option viandes et produits de la pêche, un intérêt pour les industries des viandes et du poisson est attendu.

Annexe 18 : BTSA option technico-commercial

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt pour les produits agricoles et alimentaires, et les services à l'agriculture et aux territoires ruraux. Les BTSA du domaine du service permettent de former des techniciens supérieurs polyvalents, dont les fonctions se diversifient, pouvant être employés dans des structures très variées.

Le BTSA technico-commercial (TC) permet d'exercer des fonctions de technico-commercial, en mobilisant des compétences à la fois techniques et commerciales. Un intérêt est demandé pour la vente de produits issus de la filière choisie (vins et spiritueux, produits alimentaires, produits de jardins, produits d'origine forestière, animaux d'élevage et d'animalerie, agroéquipement). On attend du technico-commercial qu'il s'intègre à l'entreprise et assure la promotion et de ses produits et services, maîtrise des activités de gestion nécessaires à l'activité du technico-commercial, participe à la démarche mercatique de l'entreprise, conduise des relations commerciales en intégrant les spécificités des produits de la filière.

Annexe 19 : BTSA option viticulture-œnologie

- Disposer d'un niveau scolaire équivalent au niveau baccalauréat. Les élèves inscrits en baccalauréat général, technologique ou professionnel sont les bienvenus.

Même si la construction des BTSA est pluridisciplinaire, l'investissement à fournir sera plus ou moins important dans certaines disciplines selon les types de profils : les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel devront s'investir particulièrement dans l'étude des disciplines générales, tout en disposant d'acquis techniques si leur diplôme est lié au secteur du BTSA envisagé. A l'inverse, les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique devront travailler d'avantage les enseignements techniques professionnalisants.

- Disposer de capacités générales (expression, communication, ouverture sur le monde, communication de base dans une langue étrangère, mathématiques et informatique).
- Disposer d'un intérêt et d'une curiosité réels pour le monde agricole et les métiers de l'agriculture est nécessaire à la réussite d'un BTSA du secteur de la production. Ces formations peuvent mener à d'autres métiers plus en amont ou en aval de la production.

Le BTSA viticulture-œnologie (VO) est adapté à l'emploi en tant que technicien-supérieur du secteur de la production et de la transformation agricole (chef de culture, caviste, maître de chai, conseiller, agent de développement, commercial). Il permet aussi de s'installer en qualité de responsable de domaine. Un intérêt est demandé pour le pilotage et la gestion de l'entreprise, l'analyse de la filière et du système viti-vinicole, les processus techniques et écologiques en relation avec la vigne et la production de vin et autres alcools.